

Logement et santé mentale

Territoire Metz Métropole

La collaboration se renforce entre les bailleurs sociaux et le Centre hospitalier de Jury

Sous l'impulsion du Conseil local de santé mentale, ARELOR Hlm qui représente les bailleurs sociaux du territoire messin et le Centre hospitalier (CH) de Jury œuvre pour l'accès et le maintien dans le logement social des personnes présentant des troubles psychiques. Grâce à ce partenariat, une expérimentation de logements accompagnés a permis l'an passé à 11 patients de quitter l'hôpital pour un logement autonome, grâce à un accompagnement pluridisciplinaire assuré par l'association AMLI et l'équipe du CH de Jury. 9 autres personnes bénéficieront de ce dispositif cette année.

En 2020, une nouvelle étape est franchie : il s'agit de venir en aide aux locataires présentant des troubles du comportement compromettant leur maintien dans le logement. Pour cela, les bailleurs et les quatre Centres médico-psychologiques situés sur l'espace géographique de Metz Métropole ont défini une manière de travailler ensemble pour faciliter l'accès aux soins en santé mentale des locataires concernés, dès lors que l'indication est posée.

Le logement, un déterminant important de santé mentale

Le logement impacte les conditions de vie. C'est pourquoi il constitue un déterminant de santé. Or, la survenue de troubles psychiques entrave l'accès au logement, en particulier quand s'ajoutent d'autres difficultés comme la précarité économique. Agir en faveur de l'accès et du maintien dans le logement contribue à réduire les inégalités sociales et spatiales de santé, notamment dans le champ de la santé mentale.

À propos du Conseil local de santé mentale

Le Conseil local de santé mentale (CLSM) du territoire messin est un dispositif de santé publique porté par le Centre hospitalier de Jury, en partenariat avec l'Agence régionale de santé Grand Est et la Ville de Metz. Depuis trois, le CLSM apporte un appui aux acteurs locaux pour développer des projets visant à promouvoir la santé mentale et à favoriser l'inclusion sociale des personnes malades psychiques.

www.sante-mentale-territoire-messin.fr

À propos d'ARELOR Hlm

ARELOR Hlm regroupe l'ensemble des bailleurs de l'ex région Lorraine, dont 7 implantés sur l'agglomération messine, concernés par cette convention (BATIGERE, 3F GRAND EST, MOSELIS, METZ HABITAT TERRITOIRE, LOGIEST, ICF NORD EST, PRÉSENCE HABITAT, VILOGIA). Son rôle est de défendre les intérêts du logement social auprès des acteurs institutionnels locaux et d'accompagner les organismes Hlm dans la mise en œuvre des politiques de l'habitat.

https://twitter.com/Arelor_hlm

Contact presse

ARELOR Hlm

Sonya GARBAYA, Chargée de Projets

07 84 52 24 07 / s.garbaya.arelor@union-habitat.org

Centre hospitalier de Jury

Stéphane Tinnes-Kraemer, Coordonnateur du CLSM territoire messin

03 87 56 27 68 / stephane.tinnes@ch-jury.fr